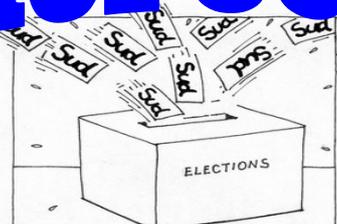


Votez SUD !!!



Elections Professionnelles 4 décembre 2014



Union
syndicale
Solidaires

SUD a obtenu ... SUD continuera à revendiquer

CRECHES

SUD a obtenu

- Le maintien et la création de postes d'Auxiliaires de puériculture
- Le pool de remplaçant demandé par SUD depuis plus de 20 ans
- Le remplacement des auxiliaires de puériculture
- La création d'un régime indemnitaire pour les EJE

SUD continuera à revendiquer

- La création de postes supplémentaires d'auxiliaires de puériculture et d'EJE
- L'extension du pool de remplaçants à toutes les catégories de personnel et en nombre suffisant



SUD a obtenu

EHPAD EHPA CHT

- L'indemnité de dimanche et jours fériés
- La possibilité pour les infirmières de rester en catégorie B en service actif
- La remise à plat des organisations de travail
- Le respect des droits à congés
- Un meilleur fonctionnement des astreintes de direction

SUD continuera à revendiquer

- Le respect des plannings
- Le respect du cadre règlementaire du temps de travail
- Le respect des agents titulaires et contractuels
- Le respect des droits à congés
- L'arrêt des glissements de tâches
- Le remplacement systématique des agents absents
- La création d'un pool de remplacement composé de toutes les catégories de personnel
- La reconnaissance du service actif pour les personnels soignants



BLANCHISSERIE

SUD a obtenu

- Un début d'amélioration des conditions de travail par de nombreuses alertes CHSCT avec notamment le remplacement des personnels absents

SUD continuera à revendiquer

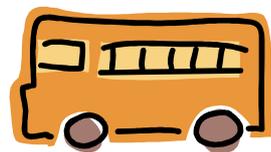
- La poursuite de l'amélioration des conditions de travail par la reconstruction de la blanchisserie et son maintien dans le service public.
- Le recrutement des contractuels de longue durée sur postes vacants



TRANSPORTS

SUD a obtenu

La fin d'un management irrespectueux des agents



SUD continuera à revendiquer

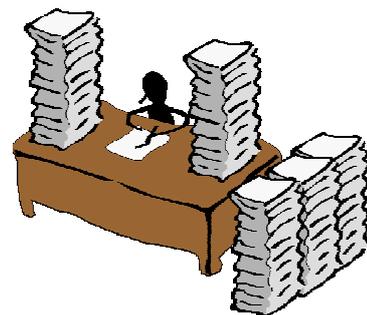
L'amélioration des conditions de travail et de l'organisation du service

SITE CENTRAL

SUD a obtenu

La création d'un poste à temps plein d'assistante sociale pour l'ensemble du personnel (territorial, hospitalier)

La prise en compte des alertes sur les risques psychosociaux liés à l'utilisation de nouveaux logiciels



SUD continuera à revendiquer

La réorganisation des services techniques, de l'Aide et de l'Action Sociale et de la RH pour aller vers des meilleures conditions de travail

Une RH en capacité de répondre aux besoins des personnels de façon satisfaisante

Le recrutement d'agents titulaires sur les services financier, paye, techniques et Aide et Action sociale

La reconfiguration et le nettoyage des bureaux dans le but d'améliorer les conditions de travail et l'accueil du public en particulier du public en situation d'handicap

TOUT SERVICE ET ETABLISSEMENT

SUD continuera à revendiquer

La création d'un livret d'accueil pour les contractuels et par service comme cela avait été promis

L'amélioration des conditions de travail

L'arrêt des glissements de tâche

La création de fiches de poste

Un mode de management respectueux des agents.

La prévention des risques (psychosociaux et physiques)

Le recrutement de tous les contractuels de longue durée

Le recrutement de titulaires sur les postes vacants

Le recrutement d'agents avec la qualification correspondant au poste

Le maintien du service public contre les projets de privatisation : blanchisserie, cuisines, ménage

Le respect des droits des contractuels

Une fiche de paie juste et lisible

Le remplacement systématique des personnels absents

La création de postes dans les services en surcharge de travail. Il y a assez de cadres...il manque essentiellement des agents d'exécution

SUD a obtenu

La prise en charge à 50% par l'employeur des abonnements de transport

Le recrutement de personnels contractuels de longue durée mais hélas pas de tous

Par le CHSCT et les alertes, l'arrêt des modes de managements mal traitants pour les personnels dans certains services

La création d'un livret d'accueil

RÉGIME INDEMNITAIRE

SUD a obtenu

La suppression de la note pour les primes des agents en échelle 3

La création d'un régime indemnitaire pour les Educatrices Jeunes Enfants (EJE)

La division syndicale n'a pas permis d'établir le rapport de force nécessaire pour obtenir un régime indemnitaire plus important pour l'ensemble des personnels

SUD continuera à revendiquer

La création d'un régime indemnitaire pour les nouveaux métiers

L'augmentation du point d'indice qui n'a pas bougé depuis juillet 2010

Pas de salaire inférieur à 1700 euros, l'augmentation pour tous de 300 euros et l'intégration des primes dans le traitement et le calcul des retraites

Nos conditions de travail et de vie dépendront de l'énergie que nous mettrons à les défendre collectivement...



Les élections professionnelles interviennent dans un contexte économique difficile marqué par le poids d'une dette privée transformée en dette publique. Les mesures d'économie qui s'ensuivent énoncées à l'encontre des collectivités par le gouvernement et soutenues par le patronat ont pour conséquence une diminution des ressources des services publics. Cela se traduit par des baisses d'investissements publics, la suppression de postes, le remerciement de nombreux contractuels, le blocage des salaires et la remise en cause des avantages acquis grâce aux luttes menées par nos aînés.

Cette politique conduit à une dégradation des conditions de travail et du service rendu au public. Est-elle incontournable ? **A SUD nous pensons que l'on peut faire autrement et que nous avons collectivement la possibilité par la mobilisation de chacun d'imposer d'autres choix.** Nos conditions de travail et de vie dépendront de l'énergie que nous mettrons à les défendre collectivement.

SUD au quotidien dans l'action syndicale au CCAS essaie de créer les conditions de l'expression collective du personnel ex : mobilisations dans les crèches, les Ehpad et dernièrement pour la défense des droits des contractuels car nous pensons qu'il s'agit du levier le plus efficace pour faire aboutir nos revendications. Lorsque c'est possible, nous essayons de construire un cadre inter syndical car nous pensons que l'unité est un facteur important pour renforcer le poids des actions, mobiliser le plus grand nombre et faire aboutir les revendications.

SUD continuera à aller à votre contact comme nous l'avons fait ces dernières années dans le cadre d'Heures d'Information Syndicales ou tout simplement lors de nos passages dans les services lors des distributions de tracts pour répondre à vos questions et discuter des actions à mener pour améliorer les conditions de travail et préserver le service public.

C'est le résultat obtenu à l'élection du Comité Technique (CT) qui va définir le temps syndical par organisation syndicale

Ce temps est important car il permettra à SUD de développer son activité au service des agents pour :

- Accompagner les agents dans le cadre de la défense individuelle
- Conseiller les agents lorsqu'ils sont confrontés à la maladie, aux accidents de travail, suivi des dossiers soutenus en commission de réforme par les élus SUD
- Organiser des rencontres avec les agents dans les services (Heures Mensuelles d'Information, visites sur sites
- Organiser des mobilisations collectives au niveau du CCAS et également avec les syndicats d'autres collectivités. SUD CCAS travaille beaucoup avec les militants de SUD CU, SUD Mairie, SUD Conseil Général et également avec Solidaires dans le cadre des mobilisations interprofessionnelles Public/Privé
- Informer les agents : rédaction et diffusion des INFO SUD , des comptes rendus des instances (CT, CAP et CHSCT), mise à jour du blog SUD sur lequel nous serons amenés si nous avons les moyens en temps à mettre plus d'informations en ligne

Ce résultat à l'élection du CT détermine également le nombre de sièges qui sera détenu par SUD dans le futur CHSCT. Vous ne voterez pas pour le CHSCT, chaque syndicat désignera des représentants

GAP

SUD a obtenu

Les ratios d'avancement à 100%

SUD continuera à revendiquer

Le maintien de l'avancement d'échelon au minimum

L'application effective des ratios d'avancement à 100%

La transparence sur les recrutements et promotions

La réponse aux vœux des agents émis lors de l'entretien de notation



CHSCT

SUD a obtenu

Un meilleur fonctionnement du CHSCT en imposant notamment le vote des avis . Il a fallu s'opposer à l'obstruction de l'administration pour l'obtenir.

La création d'un registre des alertes pour les représentants du personnel ce qui permet d'alerter sans que les agents en assument individuellement la charge. Ce registre contient environ 30 alertes (risques physiques et psychosociaux) toutes réalisées par les élus SUD en CHSCT

SUD continuera à agir

Pour qu'une véritable politique de prévention soit mise en œuvre et que chaque acteur de la prévention joue son rôle : administration, médecine de prévention, préventeurs etc...

COSAT

SUD a obtenu

Le maintien de l'accès au COSAT pour les contractuels ayant une ancienneté de plus de trois mois. Pour cela, il a fallu dénoncer l'injustice de la décision prise par les syndicats majoritaires qui était d'ouvrir les droits à partir d'un an et un jour et démissionner pour ne pas être complices de cette mesure. Nous sommes fiers de l'avoir fait...Ceux qui sont restés ne sont visiblement pas gênés de prendre des décisions qui ont pour effet de s'en prendre aux plus faibles. Ces élections sont l'occasion de les sanctionner...Faites-vous plaisir !!!

SUD continuera à agir

Pour que la gestion des œuvres sociales soit enfin transparente et démocratique

Pour la baisse des frais de fonctionnement et l'augmentation des prestations.

RECLASSEMENT

SUD a obtenu

Le reclassement d'agents après une maladie ou un accident de travail

Le reclassement d'agents mal traités dans leur service

SUD continuera à revendiquer

La création d'une cellule de reclassement à laquelle participerait les représentants du personnel réclamée depuis 7 ans maintenant

La transparence sur les attributions de postes



En votant SUD vous votez pour un collectif d'agents qui travaillent dans tous les services et qui est représentatif de la population de la collectivité **avec plus de 80% de femmes**. Le conseil syndical de SUD, c'est 20 collègues de services différents qui se réunissent chaque mois pour réfléchir aux problèmes rencontrés par les agents et trouver des solutions pour faire avancer les revendications et améliorer les conditions de travail. Vous pouvez être un de ces agents

Le 4 décembre... Votez pour les listes SUD